



MINISTÈRE DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

La Ministre déléguée

Paris, le 25 janvier 2021

Réf : /ARM/MIDARM/LAN

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, la campagne vaccinale contre le covid 19 monte en puissance. Depuis le lundi 18 janvier 2021, la vaccination est ouverte à toutes les personnes âgées de plus de 75 ans et les personnes à haut risque de forme grave. Une grande partie des anciens combattants pourront donc en bénéficier s'ils le souhaitent.

Les vaccinations se feront dans des centres présents sur tout le territoire. Plus de 700 centres de vaccination ont été ouverts lundi grâce à la mobilisation conjointe de l'État, des élus locaux et des professionnels de santé

Je tenais à vous informer que plusieurs dispositifs de prise de rendez-vous sont depuis le 15 janvier en place, afin que les centres de vaccination puissent organiser cette campagne dans les meilleures conditions.

Les anciens combattants de plus de 75 ans, désireux de se faire vacciner peuvent :

- **Se renseigner localement**, auprès de leurs médecins traitants, pharmaciens, mairies, afin d'obtenir les coordonnées du centre de vaccination le plus proche de chez eux et prendre rendez-vous directement par téléphone ;
- **Effectuer une prise de rendez-vous sur internet ou par téléphone**, en se rendant sur le site www.sante.fr. Ils seront ainsi dirigés vers la fiche du centre de vaccination le plus proche ;
- **Contacteur le numéro vert national 0800 009 110** (ouvert tous les jours de 6h à 22h) pour être redirigée vers le standard téléphonique du centre le plus proche de chez eux ou obtenir un accompagnement à la prise de rendez-vous.

J'ai demandé à l'ONACVG de transmettre à vos représentants départementaux les précisions sur les implantations des centres de vaccination et les modalités d'inscription.

La demande est forte et peut conduire à une saturation temporaire et locale des outils de prise de rendez-vous. Le maximum est fait pour permettre aux personnes les plus à risque, dont les anciens combattants de plus de 75 ans font partie, d'être vaccinées de manière rapide, mais néanmoins progressive, car tous les volontaires ne pourront pas être vaccinés dès les premiers jours.

Je vous saurais gré de bien vouloir diffuser ces informations à vos adhérents, anciens combattants et veuves, à la santé desquels je suis, comme vous le savez, très attachée.

En vous adressant tous mes vœux pour cette année 2021, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous.

Geneviève DARRIEUSSECQ